

DEPARTEMENT DU NORD

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Commune de
LEZENNES**

**Arrondissement
de LILLE**

L'an deux mille vingt-six, le dix février à vingt heures,
le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES
s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la
Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la
suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à
l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte
de la Mairie, conformément à la loi.

**Objet : Reversement recettes braderie Médiathèque – Comité
Téléthon**

**Date de convocation :
Le 06 février 2026**

Présents : Didier DUFOUR – Frédérique DESCAMPS –
Fabien DECOURSELLE – Lucienne LAVOISIER – Jean
SAGETTE – Pierre BRUERE – Christiane WALAS –
Carole PETIT – Henri MOREL – Véronique PAUWELS –
Rizlène HENNACH – Sandrine DEPLECHIN – Cathy
DONDEYNE – Franck LACMANS – Ludovic CHRETIEN –
Farid FARAJI – Michael DESEURE – Cyril MIRABAUD –
Alexis DUCHESNE

**Nombre de Conseillers
en exercice : 23**

Absents excusés :

Sylvie Blondel donne pouvoir à Fabien Decourselle
Marc Godefroy donne pouvoir à Frédérique Descamps
Marie-France Laignez donne pouvoir à Sandrine
Deplechin
Marie-Laure Lechat donne pouvoir à Didier Dufour

Absents :

**Nombre de Conseillers
Présents : 19**

**Nombre de Conseillers
Votants : 23**

Pour : 23

Contre : 00

Abstention : 00

Secrétaire de séance : Sandrine Deplechin

Vu la délibération D_2025_10_07_10 fixant les tarifs de vente de CD de la Médiathèque
dans le cadre du désherbage, à l'occasion de la braderie de la Médiathèque

L'état dressé à l'issue de la braderie de la Médiathèque fait état d'un montant récolté de
411.50 €

295 livres et 233 CD ont été vendus à cette occasion. Plus de 125 personnes ont participé
à la braderie.

Il est proposé de reverser l'intégralité de la recette issue de la vente de braderie au comité Téléthon.

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé :

- Autorise le don du montant de la recette de la braderie de la Médiathèque, soit 411,50 €, au Comité Téléthon Lezennois.

-----Adoptée à l'unanimité -----

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.



Le Maire,

Didier DUFOUR

Date d'envoi en Préfecture du Nord : 13 FEV. 2026

Date de réception en Préfecture du Nord :

Date de publication : 13 FEV. 2026